

Aux médias actifs dans le canton  
de Fribourg

2 décembre 2020

Communiqué

## **Assemblée générale 2020 : l'Association des Communes Fribourgeoises a un nouveau Président et se dote d'un plan de développement**

*En raison des directives édictées pour la gestion de la situation sanitaire, l'assemblée générale initialement prévue à Fribourg le 7 novembre s'est transformée en un vote par correspondance, avec une participation de 86%. Le comité cantonal a pris acte des résultats lors de sa dernière séance. M. David Fattebert, syndic de Le Châtelard est élu à la présidence de l'ACF, trois nouveaux représentants entrent formellement au comité cantonal et les membres ont accepté le plan de développement de l'association accompagné de l'augmentation des cotisations.*

### **Vote par correspondance**

En application des dispositions légales, l'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu sous forme présente. Les communes ont dès lors été invitées à se déterminer par correspondance du 5 au 25 novembre. C'est donc sous forme écrite que les communes fribourgeoises se sont exprimées sur trois points importants inscrits à l'ordre du jour : l'élection d'un-e nouveau-elle président-e, de trois membres du comité et le plan de développement accompagné d'une augmentation des cotisations.

### **Election d'un nouveau président et de trois membres au comité cantonal**

Mme Petra Schlüchter, syndique de Morat, M. Eric Chassot, syndic d'Estavayer et M. Jean-Denis Cornu, vice-syndic de Romont, succèdent à leur prédécesseur respectif, anciens syndics, et sont élus formellement au comité cantonal.

C'est également à l'unanimité que M. David Fattebert est élu à la présidence de l'Association des Communes Fribourgeoises, suite à la démission annoncée de M. Christian Brechbühl, désormais ancien syndic de Morat et président ad interim depuis le 26 mars 2020.

M. David Fattebert est membre du comité cantonal depuis 2016. Il est syndic de Le Châtelard. Il a été élu Conseiller communal en 2009 et a pris la syndiculture en 2010.

M. Fattebert est membre de plusieurs associations et groupements de sa région. Il deviendra député au Grand Conseil en session de décembre. Economiste en entreprise ES et titulaire d'un MAS en General Management de formation, M. Fattebert est Mr. Ponctualité aux CFF.

### **Acceptation du plan de développement et de l'augmentation des cotisations**

En outre, les communes fribourgeoises ont accepté le plan de développement et l'augmentation des cotisations avec 71% de oui (24% de non, 5% d'abstentions). L'objectif visé est de positionner l'ACF comme centre de compétences en matière de politique locale.

Comme annoncé lors de ses dernières assises à Villaz-St-Pierre, les membres de l'ACF ont été invités à s'exprimer sur une augmentation des cotisations. D'une part, les délégués avaient constaté que le capital, qui devait être utilisé, ne permettait désormais plus de supporter les exercices futurs. La dernière augmentation des cotisations date du 03.11.2007.

D'autre part, devant les défis qui se profilent, le comité cantonal a soumis aux communes fribourgeoises un plan de renforcement du rôle et des moyens de l'ACF pour représenter et défendre les intérêts des communes fribourgeoises et leur autonomie. Il s'agit de pérenniser l'organisation de l'association qui tient en une seule personne ressource.

Avec ce plan, l'ACF envisage de développer les axes suivants et les prestations respectives:

- mettre l'accent sur l'action politique et la proactivité dans la représentation des intérêts des communes;
- élargir la communication et les services spécialisés offerts aux communes et créer notamment des bases de connaissance ;
- renforcer la formation des élus et des spécialistes communaux;
- développer des plate-formes d'échanges d'expérience et des réseaux interactifs entre les élus et les spécialistes communaux;
- constituer une équipe interdisciplinaire au service des membres et permettant à l'ACF de renforcer sa participation aux projets d'envergure cantonale et de développer ses propres projets.

Le plan avait été transmis aux communes au début septembre. Les représentants de chaque district ont eu l'occasion de présenter ce plan en organisant des séances ou en se tenant à disposition pour répondre aux questions.

Le comité cantonal se réjouit du résultat favorable à la mise en œuvre du plan. La prochaine étape s'ouvre : faire le tour des communes pour recueillir leurs propositions qui pourront compléter les nouvelles prestations qu'il est prévu de développer.

Suite aux élections communales, l'assemblée générale constitutive est fixée au 30 juin 2021. L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 13 novembre 2021 à Fribourg.

#### **Contacts**

—

**David Fattebert**, Président de l'Association des communes fribourgeoises, T +41 79 252 08 64

**Micheline Guerry-Berchier**, Secrétaire générale de l'Association des communes fribourgeoises, T +41 79 660 64 00